



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Séparatisme

Question au Gouvernement n° 3376

### Texte de la question

#### SÉPARATISME

**M. le président.** La parole est à M. Philippe Benassaya.

**M. Philippe Benassaya.** Vendredi, le Président de la République présentait un plan dit de « lutte contre les séparatismes », qui a le mérite de désigner enfin l'ennemi : l'islamisme radical, communautariste et sécessionniste. Cet islamisme radical n'a rien à voir avec l'attachement à une spiritualité ou à un héritage culturel, comme des millions de nos compatriotes musulmans peuvent le vivre. Le séparatisme islamiste est une machine de conquête : des corps, des esprits et des territoires.

Monsieur le Premier ministre, après plusieurs mois d'attente, vous allez enfin nous proposer des outils, à travers le futur projet de loi renforçant la laïcité et les principes républicains. Il y a toutefois un angle mort, parmi d'autres, dans ce plan et peut-être dans votre projet de loi : je veux parler des prisons. La prison est devenue, à l'intérieur, un accélérateur de radicalisation, et à l'extérieur, un diffuseur de séparatisme. Cinq cents détenus le sont pour des faits en lien avec le terrorisme islamiste ; 1 500 autres, de droit commun, sont connus comme radicalisés, selon l'excellent rapport de mon collègue Éric Diard assorti de propositions concrètes. Autant de menaces en puissance, pour les autres détenus et pour le reste de la société quand ils ressortiront.

Le maire d'une ville possédant une maison d'arrêt que j'ai été, et le nouveau député que je suis désormais, vous alerte sur l'urgence d'une action forte et déterminée. Je salue l'augmentation du budget, l'achat futur d'équipements de brouillage et la volonté d'enrayer les suicides en milieu carcéral, mais il faut faire plus et plus vite.

Contre la surpopulation carcérale et les cellules insalubres, il faut construire les places promises. Contre le séparatisme islamiste, qui menace directement la vie des surveillants pénitentiaires, à qui je veux rendre hommage, il faut des actes. Monsieur le Premier ministre, qu'allez-vous faire pour lutter contre le séparatisme islamiste dans les prisons ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

**M. le président.** La parole est à M. le garde des sceaux, ministre de la justice.

**M. Éric Dupond-Moretti,** *garde des sceaux, ministre de la justice.* Non seulement vous allez avoir des actes, mais aussi des chiffres. De vrais chiffres, pour le coup, car ceux que vous avez cités sont erronés : cent agents supplémentaires affectés au service national du renseignement pénitentiaire, qui travaillent évidemment avec les services du ministère de l'intérieur ;...

**M. Fabien Di Filippo.** Cent, seulement ?

**M. Éric Dupond-Moretti**, *garde des sceaux* . ...six quartiers d'évaluation de la radicalisation et un septième d'ici à la fin de l'année ; quatre établissements pénitentiaires dotés de quartiers de prise en charge, dont deux dans les prochains mois ; quatre centres spécialisés à Paris, Marseille, Lyon et Lille.

**M. Fabien Di Filippo**. Tout ce que vous avez fait jusqu'à présent, c'est vider les prisons !

**M. Éric Dupond-Moretti**, *garde des sceaux* . Le ministre de l'intérieur et moi-même travaillons toutes les semaines à l'amélioration des MICAS – mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance. Je me suis pleinement engagé dans l'amélioration du dispositif actuel, avec M. Gérard Darmanin. Voilà ce que nous faisons. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

**M. Pierre Cordier**. Vous êtes copains maintenant ?

## Données clés

**Auteur** : [M. Philippe Benassaya](#)

**Circonscription** : Yvelines (11<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 3376

**Rubrique** : Lieux de privation de liberté

**Ministère interrogé** : Justice

**Ministère attributaire** : Justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [7 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 octobre 2020](#)